



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

procédures

Question écrite n° 80403

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, aux fins de connaître le nombre de placements sous contrôle judiciaire prononcés durant l'année 2009.

Texte de la réponse

En 2009, 26 931 personnes ont été placées sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction ou le juge des libertés et de la détention dans le cadre d'une procédure d'instruction, 10 665 par le tribunal correctionnel ou le juge des libertés et de la détention dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate et 1 809 dans le cadre de procédures autres que la comparution immédiate. Ces données, issues des cadres du parquet, sont provisoires.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80403

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6267

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10399